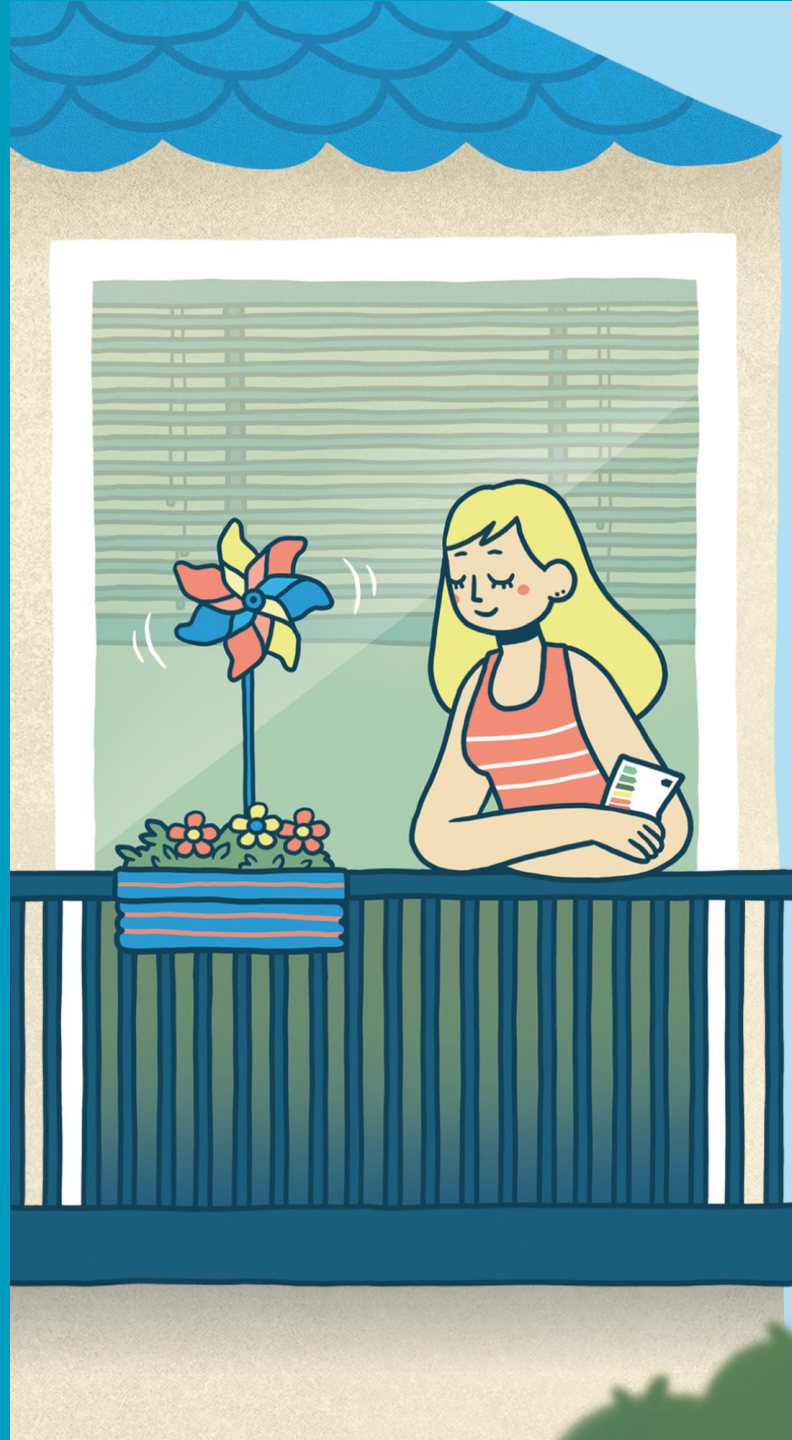


Seine Ouest Rénov'

Un accompagnement et des aides locales pour vos projets

Début à 15h30



forum
**seine
ouest**
rénov'

LE RENDEZ-VOUS DE LA **RÉNOVATION**
ÉNERGÉTIQUE DE L'HABITAT
DE GRAND PARIS SEINE OUEST

Seine ouest Rénov' : un accompagnement et des aides locales pour vos projets

Table ronde:

Christiane BARODY-WEISS

Présidente de l'Agence Locale de l'Energie GPSO Energie
Vice-Présidente de GPSO chargée de l'environnement

Pierre-Christophe BAGUET

Président de Grand Paris Seine Ouest



Seine ouest Rénov' : un accompagnement et des aides locales pour vos projets

Retour d'expérience :

Rénovation de la Résidence des Hauts de Sèvres dans le cadre de l'Opération Habitat Qualité de GPSO

Alexandre GONCALVES – ReeZOME

Kristelle DELANOË – Directrice de projet chez Urbanis en charge du pilotage de l'Opération Habitat Qualité de GPSO



Résidence les Hauts de Sèvres

Présentation



Construction années 70

252 logements

9 bâtiments

ReeZOME

Assistance à la Maîtrise
d'Ouvrage en Rénovation
Énergétique

Résidence les Hauts de Sèvres

AVANT TRAVAUX



Dernier ravalement années 90

Façades encrassées

Problèmes d'occultation

Confort thermique insuffisant

ReeZOME

Assistance à la Maîtrise
d'Ouvrage en Rénovation
Énergétique

Résidence les Hauts de Sèvres

APRÈS TRAVAUX



Une rénovation globale :

- Isolation complète des façades avec intégration de volets roulants
- Isolation des planchers hauts des caves
- Réfection de la toiture avec installation de panneaux photovoltaïques
- Remplacement des fenêtres en simple vitrage
- Remplacement des portes de halls
- Mise en place d'une VMC basse consommation
- Désembouage et équilibrage du réseau de chauffage

ReeZOME

Assistance à la Maîtrise
d'Ouvrage en Rénovation
Énergétique

Résidence les Hauts de Sèvres

Focus : l'installation photovoltaïque



Puissance : 100 kWc
soit 500 m²

Tiers-financement

Revente de l'électricité produite
à EDF OA

Intérêt architectural

L'Opération Habitat Qualité de GPSO



Une assistance à maîtrise d'ouvrage gratuite

Une équipe pluridisciplinaire mise à disposition pour:

- Préparer la candidature de la copropriété pour intégrer l'opération
- Conseiller sur le programme de travaux
- Rechercher les subventions publiques mobilisables (collectives/individuelles)
- Réaliser les simulations financières pour préparer le vote en Assemblée Générale (AG)
- Participer à l'AG pour répondre aux questions des copropriétaires
- Constituer le montage des dossiers de subventions auprès des différents financeurs
- Accompagner les ménages les plus fragiles dans la recherche d'aides complémentaires ou de solution de préfinancement
- Solliciter le paiement des différentes aides accordées à la fin des travaux (ou des acomptes en cours de chantier)



Un accompagnement à l'ingénierie financière



1 665 010 € d'aides publiques mobilisées dont 153 310 € de GPSO

Financement du projet	Travaux et honoraires	Montant HT	Montant TTC
		5 347 559 €	5 696 424 €
Subventions collectives	GPSO	126 000 €	
	Anah	1 146 800 €	
Subventions individuelles	GPSO	27 310 €	
	Anah	283 000 €	
	CD 92	81 900 €	
Total des aides		1 665 010 €	

Quote-part moyenne
avant les aides :
22 605 €

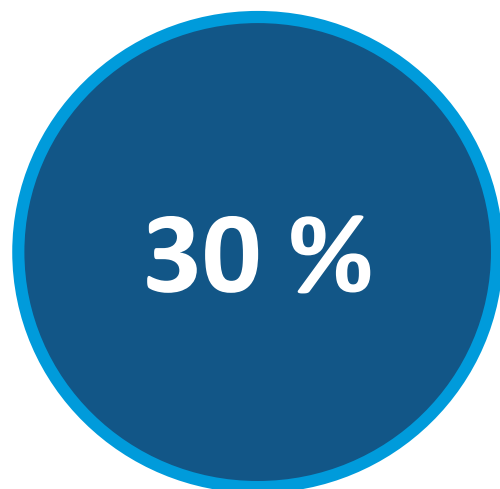
Reste à charge moyen pour les
ménages modestes
8 965 €

Reste à charge moyen pour les
ménages modestes
18 138 €

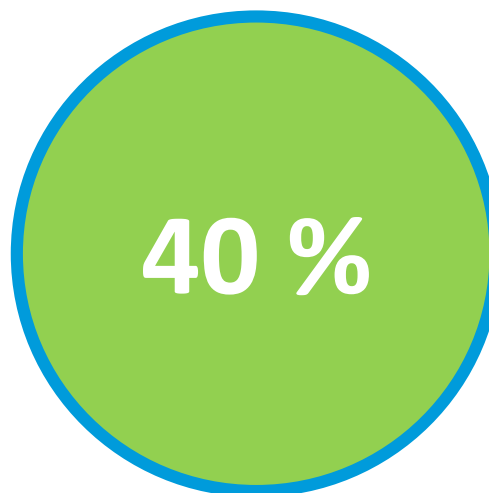
Un accompagnement à l'ingénierie financière

Synthèse

Taux de couverture de
subvention



Gain énergétique



Evolution prix de vente



Seine Ouest Rénov' : un accompagnement et des aides locales pour vos projets

Julie SALAÜN - Cheffe de projet Amélioration de l'Habitat Privé, Grand Paris Seine Ouest

Sandrine CONRATE - Responsable du pôle Habitat, ALEC GPSO Energie



Programme



- 1. Seine Ouest Rénov' : le guichet unique local de la rénovation de l'habitat**
- 2. Des aides en phase diagnostic pour faire les bons choix**
- 3. Les aides collectives aux syndicats des copropriétaires**
- 4. Les aides individuelles**

Seine Ouest Rénov' :
le guichet unique local
de la rénovation de l'habitat



Seine Ouest Rénov' : le guichet unique de la rénovation de l'habitat de GPSO

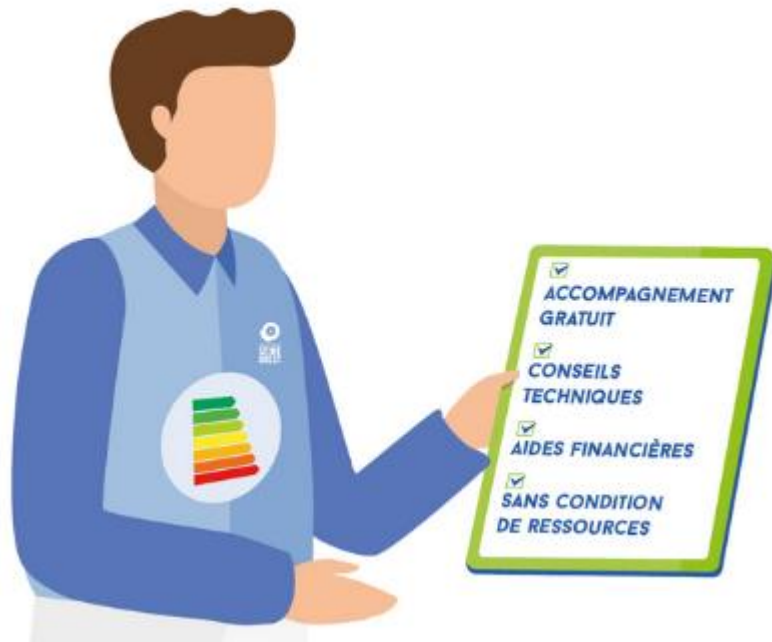
Quel que soit votre projet, une porte d'entrée unique

Rendez-vous sur www.seineouest.fr/renov

ou

0 800 10 10 21

Service & appel
gratuits



- Formulaire de contact
- Orientation automatique vers le dispositif adéquat
- Prise de rendez-vous en ligne ou rappel par votre conseiller
- Rendez-vous en permanences locales, en visio-conférence ou par téléphone

Seine Ouest Rénov' : le guichet unique de la rénovation de l'habitat de GPSO



Quel que soit votre projet, un dispositif adapté, et une orientation automatique

Agence Locale de l'Énergie et du Climat

- Spécialistes de la rénovation énergétique
- Information méthodologique, technique, financière et juridique
- Conseil neutre, indépendant et gratuit : tiers de confiance
- Accompagnement des projets de rénovation énergétique ambitieux



Opération Habitat Qualité

- Opération portée par Grand Paris Seine Ouest
 - lutte contre l'habitat indigne,
 - adaptation du logement,
 - précarité énergétique
 - rénovation des copropriétés
- Accompagnement des ménages modestes et très modestes dans leurs travaux de rénovation de l'habitat



Des aides au diagnostic



Les aides pour les copropriétés

L'aide à la réalisation d'un Diagnostic Technique Global (DTG)

Financier : Métropole du Grand Paris



Critères d'éligibilité :

- Construction avant 1990
- Immeuble situé sur le territoire de la MGP,
- Inscription au **registre national des copropriétés**
- Être inscrit sur **CoachCopro**
- **Accompagnement** par un [conseiller Seine Ouest Rénov'](#)

Exigences :

- **Prestataire certifié RGE** et inscrit sur l'annuaire de la plateforme CoachCopro
- Respect du **référentiel** co-édité par l'APC et l'ARC, en ligne sur le CoachCopro

⇒ **Une aide forfaitaire de 5 000 €**

Les aides pour les copropriétés

L'aide à la réalisation d'une mission de Maitrise d'œuvre

Financier : Métropole du Grand Paris



Critères d'éligibilité :

- Construction avant 1990
- Immeuble situé sur le territoire de la MGP,
- Inscription au **registre national des copropriétés**
- Être inscrit sur **CoachCopro**
- **Accompagnement** par un [conseiller Seine Ouest Renov'](#)

Exigences :

- **Prestataire certifié RGE** et inscrit sur l'annuaire de la plateforme CoachCopro
- Un scénario à **35 % de gain de performance énergétique** minimum
- Respect du **cahier des charges « Rénovation architecturale et énergétique »** édité par l'APC, en ligne sur le CoachCopro



Une aide forfaitaire de 10 000 €

Les aides pour l'habitat individuel

L'aide à la réalisation d'un Diagnostic Architectural et Energétique

Financier : Métropole du Grand Paris



Critères d'éligibilité :

- **Propriétaire occupant ou bailleur** d'une maison individuelle ou d'un micro-collectif (moins de 5 logements)
- Être inscrit sur **Pass'Réno Habitat**
- **Accompagnement** par un [conseiller Seine Ouest Rénov'](#)

Exigences :

- Prestataire certifié RGE et référencé sur l'annuaire **de la plateforme Pass'Réno Habitat**
- Respecter le **référentiel DAE** métropolitain en ligne sur Pass'Réno Habitat
- Dépôt de la demande auprès de **l'ALEC GPSO Energie**

⇒ **Une aide forfaitaire de 1 000 €**

Les aides pour l'habitat individuel

L'aide à la réalisation d'une mission de Maitrise d'œuvre

Financier : Métropole du Grand Paris



Critères d'éligibilité :

- **Propriétaire occupant ou bailleur** d'une maison individuelle ou d'un micro-collectif (moins de 5 logements)
- Être inscrit sur **Pass'Réno Habitat**
- **Accompagnement** par un [conseiller Seine Ouest Renov'](#)

Exigences :

- Prestataire certifié RGE et référencé sur l'annuaire **de la plateforme Pass'Réno Habitat**
- Projet de **rénovation globale** : gain de performance énergétique minimum de 35%
- Dépôt de la demande auprès de **l'ALEC GPSO Energie**



Une aide forfaitaire de 2 000 €

Les aides collectives de GPSO aux syndicats de copropriétés



Les aides financières collectives pour les travaux



L'Opération Habitat Qualité de GPSO – Les critères

Critères d'éligibilité de la copropriété :

- Copropriété retenue suite à un appel à projet
- Bâtiment construit avant 1990
- **75 %** de lots ou tantièmes dédiés à l'usage **d'habitation principale**, **1/3** de propriétaires **occupants** minimum.
- Avoir une classification énergétique du ou des bâtiments comprises entre **D et G**

Critères d'éligibilité portant sur les travaux :

- Gain énergétique supérieur à **15%, 25 % ou 35 %** selon les **contraintes du projet**
- Avoir réalisé une **étude ou un audit énergétique**
- Ne pas avoir commencé ses travaux

»» Assistance à Maîtrise d'Ouvrage gratuite et obligatoire



Les aides financières collectives pour les travaux

L'Opération Habitat Qualité de GPSO



Une aide progressive en fonction du gain de performance énergétique

Catégorie	Gain énergétique	Taux de subvention	Plafond de coût / logement
Rénovation énergétique partielle	15% ≤ gain ≤ 25% / Etiquette D après travaux	10%	2 500 € HT
Rénovation globale	25% ≤ gain ≤ 35% / Etiquette D après travaux	20%	7 000 € HT
Rénovation exemplaire	gain ≥ 35% / Niveau BBC / Etiquette C après travaux	30%	10 000 € HT
Copropriété fragile ou MPR Copro	gain ≥ 35%	5%	10 000 € HT

Les aides individuelles



Les aides locales

Prime conversion des chaudières fioul, bois ou charbon

Financier : Région Ile de France

Conditions :

- Propriétaire **occupant**
- Logement de plus de 2 ans, en résidence principale
- Remplacement d'un équipement de chauffage (appoint ou principal) : chauffage au **bois ou charbon** antérieur à 2002, **chaudière fioul** sans condition d'âge
- Remplacements éligibles : système **solaire thermique, PAC autres que air/air**

Montant : subvention de **1000 €**

Procédure :

- Demande et dossier à déposer en ligne : mesdemarches.iledefrance.fr
- **Jusqu'à trois mois après les travaux**
- **Preuve de l'élimination** de l'équipement à fournir

Les aides locales

Aide à l'amélioration de l'habitat privé

Financier : Conseil Départemental des Hauts de Seine

Conditions :

- Propriétaires **occupants** en résidence principale
- Ménages aux ressources très modestes, modestes ou intermédiaires selon l'ANAH
- Dépenses de rénovation énergétique et/ou d'adaptation du logement

Procédure de demande :

- Contact via le guichet unique Seine Ouest Rénov'
- Accompagnement gratuit, pris en charge par GPSO : visite à domicile, diagnostic, montage du dossier

Montants :

	Très Modestes	Modestes	Intermédiaires
Plafond Dépenses HT	7 000 €	7 000 €	7 000 €
Plafond Dépenses HT majoré si insalubrité	10 000 €	10 000 €	10 000 €
Taux de subvention	60%	30%	15%

Les aides locales

Seine Ouest Rénov' - Propriétaires occupants

Financier : Grand Paris Seine Ouest

Une aide ouverte à TOUS les propriétaires

Critères d'éligibilité et exigences :

- Logement individuel en copropriété ou maison individuelle
- Propriétaires occupants/hébergé à titre gratuit/usufructier/SCI
- 6 ans d'occupation après travaux obligatoire

Modalités :

- Des aides forfaitaires allant **de 1500 € à 4000 €**
- En fonction du gain de performance énergétique
- En fonction du niveau de ressources
- Des bonus pour l'utilisation de matériaux biosourcés pour l'isolation de la toiture et des murs

Les conseillers Seine Ouest Rénov' vous guident dans votre demande.

Contactez-les sur seineouest.fr/renov

Les aides locales

Seine Ouest Rénov' - Propriétaires bailleurs

Financier : Grand Paris Seine Ouest

Critères d'éligibilité et exigences :

- Gain énergétique minimum de 35%
Atteinte de l'étiquette D
- Convention avec l'ANAH pour 6 ans
- Locataire sous conditions de ressources
(hors membre de la famille)
- 3 types de loyers possibles (intermédiaire, social, très social)
- Respect des critères de décence

Modalités :

- Une aide de **40% du montant des travaux**
- Coût de travaux **plafonné** à 750 €/m² et 80 m²
- Des **bonus** pour les loyers sociaux (80€/m²) et très sociaux (100€/m²)

Les conseillers Seine Ouest Rénov' vous guident dans votre demande.

Contactez-les sur seineouest.fr/renov

Les aides locales - GPSO

Déclic Energie – Energies renouvelables

Financier : Grand Paris Seine Ouest

Conditions :

- **Propriétaire occupant en résidence principale**
- Rénovation ou neuf

Montants :

- Chauffe-eau solaire : 800 €
- Pompe à chaleur eau-eau : 800 €
- Panneaux PV : 500 €
- Système solaire combiné : 800 €
- Poêle à granulés : 500€
- Chaudière à granulés : 900€

Procédure de demande :

- Prendre rdv avec un conseiller Seine Ouest Renov' pour obtenir le dossier de demande seineouest.fr/renov
- Remplir et **envoyer le dossier de demande** à son conseiller référent
- **Attendre l'accusé de réception** et de conformité envoyé par GPSO sous 3 semaines pour débiter les travaux

Les villes de Chaville et Sèvres doublent la subvention.

Les aides locales - Communes

Subvention au ravalement de façade + ITE

Financier : Ville d'Issy-les-Moulineaux



Conditions :

- Copropriétaires
- Propriétaires occupant en résidence principale

Montants :

Prise en charge de **10% du coût du ravalement** y compris si le ravalement inclut une **isolation thermique par l'extérieur**

Procédure de demande :

Demande auprès de la **SPL Seine Ouest Aménagement** contact@splsoa.fr - 01 41 90 67 10)

Les aides locales - Communes

Exonération temporaire de la taxe foncière

Financier : Ville de Chaville



Conditions :

- **Propriétaire occupant** en résidence principale
- Logement achevé **avant 1989**
- Montant des **dépenses payées > 10 000€ TTC** (hors main d'œuvre) sur l'année précédente
ou 15 000€ TTC (hors main d'œuvre) sur les trois années précédentes

Montants :

Exonération temporaire de la taxe foncière, à hauteur de **50% sur une durée de 3 ans**

Procédure de demande :

Demande auprès du **Service des Impôts des Particuliers (SIP)** – 8 avenue de l'Europe 92311 Sèvres Cedex
sip.sevres@dgfip.finances.gouv.fr - 01 41 14 78 00

Projet de rénovation maison individuelle



Propriétaire occupant

5 occupants, 2 adultes et 3 enfants

Ressources « très modestes » selon l'Anah

Année de construction : 1940

Travaux envisagés :

- Isolation par l'extérieur des façades rue, jardin et partie haute du pignon
- Isolation par l'intérieur du mur pignon en limite de parcelle
- Installation d'une pompe à chaleur Air/Eau couplée à ballon thermodynamique



Gain énergétique après travaux : 56 %

Classe énergétique : **G** à **D**



Avant travaux



Projet de rénovation maison individuelle



Le financement des travaux

Le projet de travaux	Travaux	Montant TTC
	Isolation et chauffage	45 764.32 €
Subventions sollicitées pour les travaux	GPSO	4 000 €
	ANAH – Ma Prime Rénov' Sérénité	19 000 €
	CD 92	5 700 €
Total des aides		28 700 €
Reste à charge		17 964.32 €

Soit un taux de financement de 62 %

Projet de rénovation maison individuelle



Propriétaire occupant
Ressources « supérieures » selon l'Anah

Année de construction :

Travaux réalisés :

- Isolation de la toiture par l'extérieur en mousse de polyuréthane
- Isolation des murs par l'extérieur en laine de roche
- Installation d'une ventilation hygroréglable de type A très basse conso
- **Gain énergétique après travaux : 61 %**
- **Classe énergétique : F à D**



Projet de rénovation maison individuelle



Le financement

Le projet de travaux	Travaux	Montant TTC
	Toiture, murs et ventilation	47 359 €
Subventions sollicitées pour les travaux	GPSO	2 500 €
	Ma Prime Rénov'	1 731 €
	CEE	1 506 €
	Aide Issy-les-Moulineaux	2 500 €
Total des aides		8 237 €
Reste à charge		39 122 €

Soit un taux de financement de 17 %

Questions / Réponses



Seine Ouest Rénov', le guichet unique de la rénovation de l'habitat



Un conseil **neutre, gratuit et indépendant** sur tous les sujets de rénovation de l'habitat

Pour en bénéficier, une seule porte d'entrée :



seineouest.fr/renov

Nos conseillers vous attendent sur :

→ **Le stand Seine Ouest Rénov' (stand n°1)**

→ **Le stand de l'ALEC (stand n°2)**